Image not found or type unknown

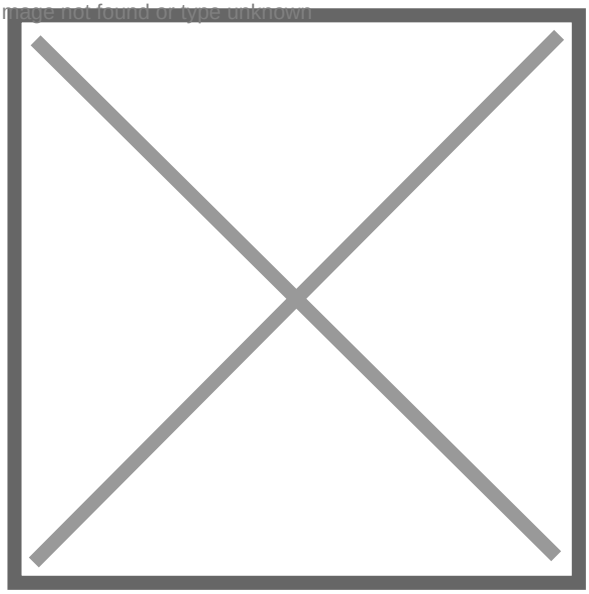

Vol en entreprise,enlevement du bulletin numero 2?

Par **CHEETA**, le **30/12/2008** à **16:42**

BONJOUR.MON ANGOISSE EST LA SUIVANTE:j ai subtilisé de la marchandise a mon travail pou un prejudice de 2000 euros;mon employeur a porté plainte;j'ai eté convoqué a l hotel de police et je passe devant le delegué du procureur en correctionnelle le 12 JANVIER 2009.J'ai postulé a la mairie pour une place et j'optiens un entretien pour le 13 JANVIER avec de fortes chances d'avoir le poste;quel fut mon desarroi quand elle me dit qu'ilS verifieraient le b2 de mon casier judiciaire;je n'ai pas commis d'autres actes et je voulais savoir si ce serait inscrit avant de passer en jugement auquel cas j'aurai la chance de travailler dans la fonction publique;puis je demander au delegué la non inscription sur le b2?EST CE QUE CA PREND EFFET AUSSITOT?est il precisé sur le b2 malgré tout, qu'il y a eu effacement?merci de vos reponses;

Par **citoyenalpha**, le **31/12/2008** à **01:56**

Bonjour

êtes vous convoqué devant le tribunal correctionnel ou devant le délégué du procureur?

*Dans l'attente de vous lire

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés